

DESTRUCTION DE CORBEAU FREUX et CORNEILLE NOIRE

PERIODE du 1^{er} MARS au 10 JUIN 2010

DEMANDE D'AUTORISATION

Le Soussigné : Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Commune :

sollicite l'autorisation de procéder, entre le **1^{er} mars et le 10 juin 2010**, à la destruction de corbeaux freux et corneille noire dans les conditions définies par l'arrêté préfectoral du 15 juin 2009, sur le territoire ci-après défini :

COMMUNE :	SECTION :	PARCELLES :	CULTURE :	SURFACE :
.....
.....
.....

NOM DES TIREURS

Fait à.....
Le
signature

Avis du Maire

Avis du Lieutenant de Louveterie

Un poste fixe par 3 ha ou fraction de 3 ha, 1 seul tireur par poste, tir au vol interdit.

Le présent imprimé devra être adressé pour décision, à la Sous-Préfecture du lieu de destruction ou, pour l'arrondissement de Lille à la DDAF (service chasse BP 505 - 59022 Lille Cedex), accompagné d'une enveloppe timbrée et libellée à l'adresse du déclarant.

**SEULES LES DEMANDES COMPLETES SERONT TRAITÉES.
TOUTE PERSONNE DEVRA, POUR PROCÉDER A LA DESTRUCTION DE CORBEAUX FREUX et CORNEILLES NOIRES, ÊTRE EN POSSESSION DU PRESENT DOCUMENT VALIDE.**